



Les échos de la LDH

Section d'Aix-en-Provence - N° 14 - Décembre 2012

POUR LES IMMIGRÉS ET LES ÉTRANGERS, L'ÉGALITÉ C'EST MAINTENANT !

Immigrés, fils, filles, petits-fils d'immigrés, étrangers non européens, nous avons ressenti avec vous combien la haine de l'« autre » a été renforcée ces dernières années et en particulier à l'occasion des campagnes électorales récentes. Dans ce numéro des Echos de la LDH nous voulons vous rendre justice.

Français de « souche », européens, certains d'entre vous sont sensibles à ce discours. Quand vous êtes chômeur, que votre emploi est précaire, que vous êtes un retraité modeste...il vous arrive d'avoir peur de ces étrangers, des emplois qu'ils « nous prennent », de l'insécurité qu'ils provoqueraient... Dans ce numéro nous voulons essayer de vous convaincre que nous pouvons ensemble porter un autre regard et que ce qui est surtout en question c'est le respect des droits et la dignité des personnes.

Oui, les immigrés font la France !

Depuis 150 ans, la France est une terre d'immigration. Au cours du 19ème siècle et jusqu'à la guerre, elle a fait venir des travailleurs polonais, italiens, espagnols etc. Après la guerre, elle a largement fait appel à la main d'œuvre du Maghreb pour sa reconstruction et son développement.

Cette longue histoire de brassage de peuples a marqué en profondeur le visage de la France.

Près d'un français sur quatre a au moins un grand parent immigré, selon les démographes. Le peuple français a ainsi été constitué par ces vagues d'immigrations successives, chacune lui a apporté des éléments de sa culture.

Nous sommes l'un des pays les plus multiculturels du monde...¹

¹ D'après l'historien Gérard Noiriel

Les peuples que nous avons colonisés ont combattu à nos côtés lors des deux guerres mondiales⁽¹⁾.

On a ensuite fait appel à eux parce qu'ils constituaient une main d'œuvre bon marché, docile parce que vulnérable : ils ont reconstruit le pays, travaillé dans les mines, le bâtiment, l'automobile, l'agriculture.

Ils ont participé au développement du pays, créé de la richesse, consommé, contribué à la création d'emplois, payé des impôts et des cotisations sociales (60 milliards chaque année)... Et cela est tou-

jours vrai aujourd'hui. C'est pourquoi, contrairement à ce que certains croient, selon toutes les études économiques, les immigrés ne « prennent » pas les emplois des français. D'ailleurs les syndicats comme le patronat appellent à ne pas réduire l'immigration de travail.

Enfin les immigrés ont fait venir leur famille, leurs enfants sont devenus français. Ils contribuent au rajeunissement de la population :

la France est le seul pays d'Europe dont la démographie se porte bien.

(1)100 000 « morts pour la France » issus de nos colonies !



Et pourtant, trop souvent, ils sont suspectés, discriminés, rejetés

dans les discours ...

A chaque crise économique, on assiste à la montée de la xénophobie et du racisme. Dans les années 1930, les « étrangers » (italiens, espagnols, polonais, juifs...) ont été l'objet de campagnes d'une extrême violence, qui les désignaient comme voleurs d'emplois, délinquants, responsables du chômage et de la misère.

Aujourd'hui, alors que nous vivons une crise provoquée par la folie des spéculateurs financiers mondiaux, encore une fois, l'extrême droite et ses imitateurs cherchent à détourner la colère des citoyens contre les immigrés, cette fois-ci originaires du Maghreb et d'Afrique sud

sahélienne, accusés d'être responsables de tous nos problèmes.

Et il ne s'agit pas seulement des étrangers : les français d'origine étrangère, enfants et petits-enfants de travailleurs immigrés, jeunes des banlieues, premières victimes du chômage et de la pauvreté, sont eux aussi stigmatisés.

Lors de son discours de Grenoble, en juillet 2010, pour draguer à son profit les voix du Front national, Nicolas Sarkozy n'hésita pas à attiser la vieille haine de l'autre : les Roms, d'abord, accusés de tous les méfaits ; les français d'origine étrangère ensuite, désignés comme délinquants, qu'il

menaçait de dénaturiser, comme le furent, sous le régime de Vichy, des milliers de français en grande partie juifs.

Ces discours xénophobes venant des plus hautes autorités de l'Etat ont, pendant 10 ans, sous couvert de « sécurité », cherché à susciter la peur de l'autre, dangereux parce que culturellement différent.

Ils ont habilement concocté tout un cocktail de peurs : peur des jeunes, des délinquants, des sans-papiers, des musulmans, des pauvres, des Roms... Ils ont malheureusement laissé des traces profondes dans une partie de l'opinion publique.

...comme dans les actes !

Les traques d'étrangers sans papiers dans les rues, des policiers venant chercher parents et enfants jusque dans les écoles, des pères emmenés menottés comme des bandits devant leurs enfants, des familles avec des enfants enfermés dans des centres de rétention ou des enfants privés de leurs parents, une politique inhumaine et systématique a été menée par les ministres de l'intérieur successifs contre les plus faibles, les plus vulnérables, rappelant, encore une fois, de sinistres souvenirs.

Les Roms sont encore pourchassés dans tout le pays, alors même qu'ils sont le plus souvent des citoyens européens, donc libres de circuler, leurs pauvres campements écrasés par les forces de l'ordre, des familles errant d'un lieu à l'autre dans la misère la plus sordide.

Le droit d'asile des réfugiés persécutés dans leur pays s'est réduit comme peau de chagrin et nombre d'entre eux se retrouvent dans une situation sans issue, condamnés à devenir clandestins. Pour venir en France la plupart des étrangers ont dû attendre souvent de façon interminable un visa payé à un prix exorbitant. Pour résider dans notre pays ils doivent

obtenir un titre de séjour : les obstacles administratifs sont si nombreux et l'obtention du titre si difficile que de nombreuses personnes préfèrent vivre cachées le temps de réunir toutes les conditions. Et quand ils deviennent résidents « légaux » toute une tracasserie administrative les empêche de recevoir leur famille ou leurs amis restés au pays, même pour quelques semaines.

Les mariages « mixtes » franco-étrangers sont devenus suspects : un système de contrôle, voire de dénonciation, s'est mis en place, sous prétexte de lutter contre la fraude ; les étrangers mariés à des français ont vu leurs droits se réduire sous le même prétexte, et des lois et des pratiques administratives porter atteinte au droit au respect de la vie privée.

Les « chibanis » - les « anciens » en arabe-travailleurs immigrés venus dans les années soixante, employés dans les travaux les plus durs et les moins payés, ne peuvent toucher leur (maigre) retraite que s'ils résident en France la moitié de l'année, ce qui les oblige à vivre loin de leur famille pendant plusieurs mois et coûte cher en voyages.

ÉTRANGERS ET IMMIGRÉS : QUELQUES CHIFFRES ET DÉFINITIONS

Immigrés : les immigrés sont nés étrangers, à l'étranger, et venus s'installer en France. Ils sont **5,4 millions, soit 8,3%** de la population **dont 4,3 millions vivent en France depuis au moins 10 ans** (Etats-Unis : 13,7% ; Espagne : 14,1%).

Une partie a acquis la nationalité française : **41% des immigrés sont français, 59% étrangers.**

Etrangers : un étranger est une personne qui n'a pas la nationalité française, mais qui peut être née en France.

Les étrangers sont **3,7 millions, 5,8%** de la population (contre 6,8% au début des années 80).

En Provence Alpes Côte d'azur

483000 immigrés soit 9,9% de la population

(ils représentaient 12,3% en 1975 ; ils sont 17,6% en Ile de France, 10,2% en Alsace)

42% viennent du Maghreb (dont 84 600 d'Algérie, 66 400 du Maroc, 52 000 de Tunisie)

39% viennent d'Europe, soit 185 000, dont 59 300 d'Italie

45% des 483000 immigrés de PACA sont français

Abimés par une vie de travail, ils sont harcelés par des contrôles, parfois privés de leurs droits sans pouvoir se défendre.

Quant aux jeunes, étrangers ou français, ils sont victimes de discriminations en rai

-son de leur origine : trouver du travail, se loger est bien plus difficile pour eux que pour les autres. Dans certains quartiers, ils sont systématiquement soumis à des contrôles policiers répétés et injustifiés.

Témoignage de Samira, petite-fille d'immigrés algériens

- Samira, qui es-tu ?

Je suis assistante sociale, j'ai 52 ans. Née en France, je suis d'origine algérienne, par mes deux parents. Ce sont mes grands-parents qui sont arrivés en France dans les années 1930 et début 40. Mon grand-père et mon père ont été mineurs de fond à Meyreuil. Je suis l'aînée de 4 enfants. J'ai vécu à Meyreuil parmi les familles qui vivaient de la mine ; ces gens venaient de tout le pourtour de la Méditerranée et d'Europe de l'Est : italiens, espagnols, portugais, arméniens, polonais, tchécoslovaques, algériens... J'ai entendu et appris des mots de toutes ces langues, on connaissait la cuisine, les coutumes de toutes ces cultures. Des noms français, il n'y en avait pas beaucoup ! On cohabitait tranquillement, il n'y avait pas de racisme. Ce qui nous portait, c'était une culture ouvrière bien plus qu'ethnique. Une culture de classe... On vivait tous les mêmes difficultés, en 68 par exemple, je me souviens qu'on n'avait pas grand-chose à manger mais on luttait ensemble avec solidarité. Les gens se projetaient dans un avenir meilleur, c'était les « trente glorieuses ». C'était ça, la réalité française à l'époque.

Mais les Arabes passaient en dernier ; pour le logement, par exemple : ma famille a attendu 4 ans avant d'avoir un logement plus grand. Ma mère a dû se battre sans cesse auprès des responsables du logement à la Mine.

A quels moments as-tu ressenti la discrimination ethnique autour de toi ?

Les jeunes, on les empêchait – c’est encore le cas aujourd’hui – d’accéder à des études, on les reléguait dans des filières professionnelles. J’en ai été moi-même victime : le collège unique n’existait pas encore ; j’avais été orientée vers une 6^{ème} de transition. Je me souviendrai toujours que, le premier jour, le directeur du collège a dit à la classe : « Les élèves qui obtiendront de bons résultats auront la possibilité de passer en 6^{ème} normale ».

J’ai cartonné : j’avais d’excellentes notes, j’étais la meilleure. Ma mère est allée voir ma prof, qui ne voulait absolument pas que je réintègre la 6^{ème} normale : « Samira, elle compte trop sur ses acquis, elle ne suivra pas ! » Que signifie cet argument ? Ma mère s’est battue toute l’année, elle prenait deux bus, malgré ses trois autres enfants encore très jeunes, elle la suppliait. Ma mère avait son certificat d’études primaires, elle aurait voulu devenir infirmière mais on l’avait mariée très jeune. Elle voulait prendre sa revanche avec moi. Elle n’osait pas aller voir le directeur... A la fin, pourtant, c’est lui qui m’a fait passer.

A l’époque, on ne mettait pas le mot « racisme » sur ce qui nous arrivait... Il y avait encore des droits auxquels on n’avait pas accès. Ainsi n’étant pas encore française, je n’avais pas de bourse d’études nationale, hormis celle de la Mine. Notre place dans la société française était avant tout liée à notre statut de travailleur –manuel si possible !-. Aujourd’hui, je constate que le racisme est devenu ordinaire. Même parmi les travailleurs sociaux : il faut voir comment certains parlent des musulmans, en particulier des femmes voilées, avec moquerie, et mépris.

Dans mon quartier, des mamans interdisent à leurs enfants de jouer avec ceux qui sont d’origine maghrébine. Ce n’est pas nouveau... mais les discours politiques racistes ont légitimé des façons ouvertes de penser et d’agir. Ceci dit, nos voisins d’immeuble nous apprécient et nous respectent. Le « Français moyen », j’en suis sûre, n’est pas fondamentalement raciste mais on est en train de fabriquer du racisme.

Comment te définis-tu, toi ?

Je ne suis pas « maghrébine » ! Je suis provençale, je me définis avant tout géographiquement, là où on prend racine ! Le problème, dans ce pays, c’est qu’on n’utilise pas les bons termes, on fait constamment des amalgames à travers des formulations qui conduisent au racisme ordinaire. Pourquoi je dirais que je suis « maghrébine » ? Je suis arabe, oui, c’est mon ethnie, musulmane, mais ça ne regarde que moi. Et je suis pleinement citoyenne française : j’aime mon pays, j’aimerais qu’il avance, qu’il progresse. J’ai mal quand je vois notre système économique et éthique dégringoler. Je voudrais que la France soit forte et admirée... Liberté, égalité, fraternité : cet idéal républicain qu’on nous envie, on est en train de le saper... On doit redonner à la laïcité son sens premier: chacun a le droit de penser et de croire ce qu’il veut dans le respect des autres et pour un bien vivre ensemble.

J’avais un grand espoir au début des années Mitterrand, il y avait un élan humaniste, la marche des Beurs, « Touche pas à mon pote »... La gauche était porteuse d’espoir pour la première fois pour beaucoup de gens. Des humoristes comme Coluche tournaient le racisme en dérision, c’était très important pour nous, on décompressait enfin ! Aujourd’hui c’est le discours raciste qui prend le dessus : il couvre même les voix des humoristes, on ne les entend plus...

- Pourquoi, à ton avis ?

C'est la politique du bouc-émissaire : il faut diviser pour régner, c'est l'arme du pouvoir politique. On brandit un problème : la délinquance, ou des pratiques religieuses... non pas pour l'explicitier mais pour s'attaquer insidieusement à toute une communauté, comme si in fine LE PROBLEME c'était la Communauté. Puisque les pouvoirs politiques sont incapables d'apporter des solutions aux problèmes économiques, ils sortent ça de leur boîte à outils pour bricoler des solutions et pour certains LA SOLUTION...

- Et cette communauté, à ton avis, elle existe ?

En fait, les gens n'ont jamais voulu être enfermés dans une communauté. Tous les gens que je vois, ils veulent évoluer, avoir une place dans la société, ils veulent que leurs enfants progressent, réussissent. Mais ils ont le sentiment d'être poussés, acculés par certains politiques et médias pour être réduits à une seule identité, l'identité communautaire ! On fait peur aux français d'origine européenne mais aussi aux français ou aux étrangers d'origine maghrébine : ils se sentent vulnérables et sont tentés de se replier sur eux-mêmes. Ce sont ces politiques qui sont en train de fabriquer le « communautarisme », c'est extrêmement grave !

- Que penses-tu de la politique du nouveau gouvernement ?

Beaucoup de déception. On renonce au droit de vote des étrangers aux élections locales par exemple, pourtant, ce droit c'est une chance pour la France, un formidable moyen de faire barrage à la tentation communautaire. Donner aux gens la possibilité d'intervenir dans un pays, c'est leur permettre de se sentir partie prenante de ce pays, ces gens ne pourraient que défendre ce qui bon pour eux, pour leurs enfants et pour Tous ! Et cela n'a rien avoir avec des quelconques affinités ethniques ou culturelles.

Le temps est venu d'une politique juste et équitable pour les immigrés et les étrangers

Des premières mesures ont été prises par le gouvernement, parfois satisfaisantes, parfois insuffisantes selon les cas. D'autres sont en préparation. Certaines ne verront peut-être jamais le jour. Faisons le point des principales d'entre elles.

Dès le 31 mai la circulaire Guéant qui restreignait la possibilité pour les étudiants étrangers diplômés de travailler en France, a été abrogée.

L'accès à la nationalité française a été assoupli. Dans les 2 dernières années du quinquennat de N. Sarkozy, le nombre de demandes de naturalisations rejetées a connu une hausse de 81% et les naturalisations effectives une chute de 30%. Le 18 octobre 2012, M. Valls publiait une circulaire marquant l'assouplissement des critères les plus discriminants : fin de l'obli-

gation de détenir un CDI ; assouplissement de l'accès à la nationalité des étudiants étrangers parvenus au terme de leurs études et donc diplômés en France ; examen moins restrictif des moins de 25 ans qui résident en France depuis au moins 10 ans, et qui ont suivi une scolarité continue d'au moins cinq ans ; cinq ans minimum de séjour en situation régulière - contre 10 ans précédemment - pour présenter un dossier de naturalisation ; un bon niveau de Français mais la fin du questionnaire à choix multiples relatif à la connaissance de l'histoire de la culture française. Une autre circulaire est attendue pour début 2013.

S'agissant des sans-papiers, la LDH demande que la **régularisation de tous les salariés sans papiers** soit permise sur la

base de critères stables et nationaux et que la carte de résident de dix ans soit attribuée à tous. Une circulaire aux préfets sur les critères de régularisation des sans-papiers a été publiée le 28 novembre 2012. Un certain nombre d'assouplissements concernant les familles (parents ayant des enfants scolarisés, regroupement familial...), les salariés (à condition de pouvoir apporter les preuves de leur travail au noir...) et les jeunes (mineurs isolés, jeunes majeurs entrés en France avant 16 ans...) devraient théoriquement permettre d'augmenter le nombre de personnes ayant droit au séjour. Mais certains critères sont encore très restrictifs, notamment sur les durées de résidence, d'emploi ou de scolarisation. En outre, une circulaire n'étant pas opposable devant une juridiction, les préfets conserveront leur pouvoir d'appréciation. L'aide aux sans-papiers dans leurs démarches mais aussi la vigilance et la mobilisation pour imposer aux préfetures l'appréciation la plus favorable seront plus que jamais nécessaires. En attendant l'inscription dans la loi de mesures pérennes sur les titres de séjours et plus largement l'intégration des étrangers en France, c'est-à-dire la réforme du CESEDA (Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile), annoncée pour 2013. Mais M Valls a prévenu "*Je veux dire les choses de la manière la plus explicite pour éclairer le débat : il n'y aura pas de régularisation massive comme en 1981 ou 1997*".

Expulsions et centres de rétention. Près de 64000 étrangers sans-papiers ont été reconduits hors des frontières en 2011 (32000 en métropole, 31000 en Outre-Mer). M. Valls a fait savoir qu'en 2012 le nombre d'**expulsions** dépasserait celui de 2011 avec plus de 33000 éloignements,

rien qu'en métropole. Lui qui avait proclamé (juillet 2012) «*La politique du chiffre, la stigmatisation de l'immigration, c'est fini*»... !

Sous les pressions répétées de la Cour de Justice de l'Union européenne, la Cour de cassation a (5 juin 2012) déclaré illégale la **garde à vue des étrangers** au seul motif qu'ils étaient en situation irrégulière. Depuis, la garde à vue a été remplacée par une retenue de 4h en commissariat pour vérification d'identité. Dans un projet de loi voté le 8 novembre au Sénat, la "retenue" pourra aller désormais jusqu'à seize heures.

Enfin une circulaire du 6 juillet a précisé que, désormais, le placement d'une famille avec enfants en **rétention administrative** doit être "exceptionnelle", l'assignation à résidence (au domicile familial ou dans un hôtel), la règle.

Sur les **délits de faciès** rien n'a encore été fait. F. Hollande, candidat, avait dit : «*Je lutterai contre le délit de faciès dans les contrôles d'identité par une procédure respectueuse des citoyens*». M Valls a refusé que ce soit par l'établissement d'un récépissé que le policier ou le gendarme qui a procédé au contrôle délivrerait à la personne contrôlée. Aucune autre mesure n'a cependant été encore prise.

Enfin il faut rappeler que M. Valls a poursuivi de façon systématique, parfois avec plus de brutalité que ses prédécesseurs, la politique catastrophique d'**expulsion des Roms** et de démantèlement de leurs camps. Même la circulaire du 26 août qui introduit quelques éléments positifs (en particulier l'anticipation des décisions et des mesures d'accompagnement) tarde à être appliquée autrement que par des actions très ponctuelles.

Toutes ces mesures, déjà prises, à améliorer ou restant à prendre sont indispensables. Sans elles, la stigmatisation des arabes, des noirs, des Roms risque de se poursuivre et de s'étendre à celles et ceux qui ne sont plus étrangers mais qui, aux yeux de certains, continuent à en avoir l'allure.

Droit de vote des étrangers aux élections locales : plus que jamais !

En France, un allemand ou un hongrois arrivé il y a 3 mois a le droit de voter aux **élections municipales** et même d'être candidat sur des listes (sans pouvoir être maire ou adjoint) ; mais un tunisien ou un vietnamien vivant chez nous depuis 30 ans n'a pas ce droit. Où est la justice?

En France, un étranger extracommunautaire peut être votre médecin, patron de votre entreprise, votre professeur à l'université, ou celui qui a construit les voitures que vous conduisez... mais il ne peut pas choisir son maire. La loi de la République exige de lui qu'il se comporte comme un citoyen français, mais la même loi lui refuse le droit à la citoyenneté locale en l'empêchant d'être un acteur de la vie civique et politique dans sa commune. Où est la volonté d'intégration ?

La moitié des pays de l'Union européenne accordent le droit de vote aux élections locales à tous les résidents étrangers sur leur sol depuis un certain temps (de 2 à 5 ans selon les pays). En France, il y a trente ans que cette mesure figure au programme des candidats de gauche. Elle faisait de nouveau partie des propositions de F. Hollande : *"J'accorderai le droit de vote aux élections locales aux étrangers (non communautaires) résidant légalement en France depuis cinq ans"*.

Que la droite et l'extrême droite aient fait campagne notamment contre cette promesse de la gauche, rien d'étonnant dans un contexte électoral où la haine de l'étranger a servi d'argument dans la chasse aux voix du FN.

Mais à gauche, qu'est-ce qui bloque aujourd'hui ? Comment interpréter les propos de F. Hollande, J. M. Ayrault et M. Valls qui déclarent que ça n'est pas le moment, que la loi ne sera pas adoptée avant les municipales de 2014, que la société française n'est pas prête etc. ?

Réalisme ou reniement ?

Il est vrai que l'adoption d'une telle loi n'est ni rapide ni facile. Il faut modifier la constitution et il y a deux moyens d'y parvenir.

Une des possibilités est d'organiser un référendum sur la question, c'est ce que demande la droite. Mais selon un sondage Ifop d'octobre dernier, les français se déclarent favorables au droit de vote des étrangers sont actuellement minoritaires : ils sont 39 % alors qu'ils étaient encore 55 % en décembre 2011. L'affaire Merah et les discours islamophobes de la campagne présidentielle sont passés par là.

L'autre possibilité est la voie parlementaire. Il faut que les trois cinquièmes du congrès (députés plus sénateurs) soient favorables à une révision. Si l'on en reste au rapport gauche/droite dans les assemblées actuelles il n'est pas certain qu'une majorité des trois cinquièmes se dégagerait en faveur du droit de vote des étrangers.

Face à ces difficultés prévisibles nos gouvernants donnent des signes inquiétants de résignation et d'impuissance et au bout du compte de reniement des valeurs sur lesquelles ils ont été élus. Or sur les questions de droit, de justice, de démocratie..., ils ont été élus pour forcer les résistances, mobiliser les énergies, donner le cap, se battre et user de leur pouvoir. Ils n'ont pas le droit de se montrer faibles et d'adresser un message de désespoir aux victimes d'injustices et à ceux qui les défendent.

"C'est pourquoi il nous revient de tout faire pour rappeler aux élus locaux, aux députés, aux ministres, que cette revendication est juste ; que nous y tenons ; et qu'une grande partie de l'avenir est suspendu à sa réalisation"

(Déclaration de P. Tartakowsky, Président de la Ligue des Droits de l'Homme, 1^{er} novembre 2012).

La LDH vous intéresse ? N'attendez pas, rejoignez la !

Ligue des Droits de l'Homme, section d'Aix-en-Provence

Tél : 07 60 60 09 83 - Courriel : ldh.aix@laposte.net - Site : www.ldh-aix.org